

ORDRE DU JOUR

1. CPAS : Modification budgétaire n° 1 – exercice 2005 – Approbation
2. Acquisitions diverses : Décision
3. Finances : Impôt communal sur les immeubles inoccupés – Décision
4. Personnel communal : Prise en charge du coût de l'écolage et des examens – permis C – Décision
5. Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal – Décision
6. Intercommunales wallonnes : Application du décret du 05 décembre 1996

En séance, le 05 avril 2005.

Par le Collège,
Le Secrétaire communal,
J-C. DEMEURE

Le Bourgmestre,
M. DUBOIS